

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Suite à la convocation du 20 juin 2023
le Conseil d'Administration s'est réuni le 26 juin 2023
à 18 h 00 Salle du Conseil Municipal de Cherbourg-en-Cotentin
sous la présidence de la vice-présidente, Valérie VARENNE

Présents :

Mme VARENNE , M. LEPOITTEVIN , Mme TAVARD , Mme AMBROIS , Mme LE POITTEVIN , Mme HERY , M. DUFILS , Mme VILLETTE (CFDT Retraités), M. LUCAS (FNATH), Mme COUSIN (Conscience Humanitaire), M. GERMAIN (Croix Rouge Française), Mme PETITET (Société Saint Vincent de Paul), Mme THOMAS (La Chaudrée)

Excusés :

M. ARRIVE , M. LEFEBVRE (Femmes)

Absents donnant procuration :

Mme GRUNEWALD (mandataire : M. LEPOITTEVIN), Mme THEVENY (UDAF) (mandataire : M. LUCAS)

Secrétaire de séance : Isabelle VATINEL

N° DEL_2023_083

Autorisation d'adhésion au GAESS (Groupement d'achat des Etablissements Sanitaires et Sociaux) de la Manche et du Calvados pour les EHPAD Pierre Bérégovoy, La Quincampoise et la Sérénité

Le GAESS (Groupement d'Achat des Établissements Sanitaires et Sociaux) rassemble des établissements du Calvados et de la Manche afin de leur permettre d'acheter des produits, matériels et services spécifiques aux EHPAD et structures sanitaires à des conditions tarifaires avantageuses. Il est basé à Périers.

Par délibération n°DCA/2015/82 du 02 juillet 2015, le Centre Communal d'Action Sociale de Cherbourg-Octeville avait approuvé l'adhésion du CCAS au GAESS, afin que l'EHPAD La Quincampoise puisse bénéficier des services du groupement.

Par délibération n°DCA/2018/165, le CCAS de Cherbourg-en-Cotentin avait approuvé l'adhésion au groupement afin que les EHPAD Pierre Bérégovoy et la Sérénité puissent également en bénéficier.

Si l'EHPAD La Quincampoise s'y approvisionne depuis 2015 pour l'achat de protections de la marque Hartmann ainsi que pour des produits diététiques et des pansements (le passage par le GAESS permettant de faire des économies substantielles sur ces dépenses), il s'avère que l'adhésion de l'EHPAD La Quincampoise a été contractée par le CCAS de Cherbourg-Octeville, et qu'il convient de régulariser la situation et de l'acter au nom du CCAS de Cherbourg-en-Cotentin.

Afin de régulariser cette situation et d'harmoniser la situation des trois établissements, il est proposé aujourd'hui d'acter l'adhésion du Centre Communal d'Action Sociale de Cherbourg-en-Cotentin au titre des trois EHPAD dont il a la gestion :

- Pierre Bérégovoy ;
- La Quincampoise ;
- La Sérénité.

Envoyé en préfecture le 29/06/2023

Reçu en préfecture le 29/06/2023

Publié le **Unanimité, décident** **SLOW**
ID : 050-200056885-20230629-DEL_2023_083-DE

Les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré,

- d'acter l'adhésion des trois EHPAD au Groupement d'Achat des Etablissements Sanitaires et Sociaux au nom du Centre Communal d'Action Sociale de Cherbourg-en-Cotentin,
- d'approuver la signature de tout document y afférent.

**Pour le Président et par délégation,
La Directrice du C.C.A.S.,**

Isabelle VATINEL